

PAYS DE SAVOIE

ALPES

« Il devrait neiger la semaine prochaine dès 1 500 mètres »

D'après Stéphane Nedeljkovitch, météorologue à Météonews, on devrait avoir de la neige d'ici la semaine prochaine, celle du 9 au 15 janvier autour des 1 500/1 800 mètres d'altitude.

Dans les Alpes du Nord, depuis le début du mois de décembre, les manteaux neigeux s'épaississent en haute montagne mais la neige a plus de mal à s'installer durablement à basse altitude car la pluie et la neige ont souvent alterné en dessous de 2 200 m. Le 30 décembre, un peu de neige était encore présente à partir de 1 500 m en versant nord, 1 700 à 1 900 m en versant sud. En versant nord, les épaisseurs de neige à 2 000 m atteignent 40 à 50 cm en Haute-Savoie, 35 à 45 cm en Savoie et 40 à 60 cm en Isère mais elles dépassent partout un mètre à 2 500 mètres d'altitude. Cet enneigement est déficitaire, voire très déficitaire, sur les Alpes du Nord sous 2 200 mètres, il est normal plus haut en altitude.

Dans les années récentes à la même date, les valeurs d'enneigement étaient à peine mieux en 2020, nettement plus faibles en 2014 et surtout en 2015 et 2016. Dans les Alpes du Sud, l'enneigement débute dès



L'enneigement est pour l'heure toujours globalement déficitaire dans les Alpes du Nord, comme au lac du Lou, entre Val Thorens et Les Menuires, à 2 035 mètres d'altitude. Photo Le DL/François DELESTRE

1 200 mètres dans les Hautes-Alpes, 1 500 mètres dans les Alpes-Maritimes. Vers 1 500 mètres, en versant nord, on trouve une couche de 25 à 40 cm d'épaisseur sur les massifs les plus au nord et à l'est, 5 à 20 cm de neige sur les massifs les plus au sud. Vers 2 000 mètres les épaisseurs de neige ont diminué depuis une semaine mais il

reste encore le plus souvent 50 cm en versant nord, localement 75 cm dans le Pelvoux et 15 à 30 cm en versant sud. Ces valeurs correspondent à un enneigement normal pour une fin décembre à toutes altitudes.

D'après Stéphane Nedeljkovitch, météorologue à Météonews, on devrait avoir de la neige d'ici la

semaine prochaine, celle du 9 au 15 janvier.

« Un léger rafraîchissement »

« Si, actuellement, la douceur domine, on va avoir des chutes de neige qui vont se produire la semaine prochaine avec un léger rafraîchissement. On pourrait avoir des chutes de nei-

ge autour de 1 500/1 800 mètres d'altitude », indique-t-il.

« Par contre, il est très difficile de savoir si cette fraîcheur ponctuelle, qui va revenir temporairement, va durer ou si, au contraire, la douceur va revenir. Auquel cas la neige tombée à ce niveau fondra... », conclut-il.

Saléra BENARBIA

SAVOIE

L'e-Trophée Andros à Tignes est annulé



La 4^e étape de l'e-Trophée Andros qui devait avoir lieu les 12 et 13 janvier à Tignes est annulée, mais l'épreuve inaugurale de l'hiver 2022-2023 avait pu se tenir à Val Thorens les 3 et 4 décembre. Archives photo Le DL/Sylvain MUSCIO

Ce devait être une première pour la station savoyarde avec le trophée e-Andros les 12 et 13 janvier mais le redoux a eu raison de la préparation du circuit sur glace des Brévières et l'étape, la 4^e du championnat cet hiver 2022-2023, est purement et simplement annulée.

L'étape 4 de l'e-Trophée Andros, qui devait se tenir pour la première fois à Tignes les 13 et 14 janvier, est annulée, ont annoncé les organisateurs ce mardi 3 janvier au matin, la mort dans l'âme. Dans leur communiqué, ils indiquent que « le redoux et les prévisions météo des prochains jours ne permettent pas de mettre en glace le circuit sur glace, situé aux Brévières, à 1500 m d'altitude ». « Tout était pourtant prêt

pour accueillir les champions de la glisse » pour une première de l'épreuve dans la station de Haute-Tarentaise. Les deux premières manches d'une série de six étapes cet hiver, variant entre 900 et 2200 mètres d'altitude, avaient, pu se courir, notamment début décembre avec l'ouverture du challenge dans une autre station savoyarde, à Val Thorens (les 3 et 4 décembre), avec le succès de Dorian Bocolacci dans l'épreuve inaugurale. Puis à Andorre les 16 et 17 décembre. La 3^e manche est programmée, et a priori maintenue, ces vendredis 6 et samedi 7 janvier à Isola 2000. Le e-Trophée Andros à Tignes n'est pas reporté dans le calendrier cette année mais purement et simplement annulé, les organisateurs donnant déjà rendez-vous à Tignes en janvier 2024.

F.R.

LES CONTAMINES-MONTJOIE

La Coupe du monde de télémark reportée faute de neige



L'épreuve a eu lieu aux Contamines pour la dernière fois en 2016. Archives photo Le DL/J.P.

Faute de neige et face à des températures trop élevées pour un mois de janvier, la Coupe du monde de télémark aux Contamines est reportée. L'épreuve, organisée par la Fédération internationale de ski et de snowboard (FIS), devait avoir lieu du 7 au 9 janvier, au stade François-Bonlieu. Des nouvelles dates, probablement au début du mois de février, devraient être annoncées. Pour rappel, la station village avait organisé cet événement en 2012, 2013 et 2016.

L'ALPE DU GRAND SERRE (ISÈRE)

Une station iséroise va ouvrir... son Bike park



Le VTT reprend ses droits dès ce week-end à l'Alpe du Grand Serre. Photo Fab foto création

La montagne version quatre saisons n'est pas une étiquette mais une réalité, en tout cas à l'Alpe du Grand Serre. Comme dans beaucoup de stations iséroises, l'enneigement y est clairement catastrophique. Résultat, la station va ouvrir son Bike park les samedis 7 et dimanche 8 janvier. Les bénévoles de l'association FRTV (Fais rouler ton vélo) sont sur le terrain afin de pouvoir garantir une ouverture maximale des pistes. Il est d'ores et déjà prévu 1 verte (Roulemapool), 2 bleues (Gaz, Patatrak) et 1 rouge (Marvel). Les remontées seront ouvertes de 9h20 à 16h20. Les clients ayant acheté des forfaits saison (alpin et nordique) pourront l'utiliser pour emprunter les remontées mécaniques du Bike park. Pour les autres, des tarifs exceptionnels sont mis en place, à savoir : enfant (de 5 à 13 ans inclus) 12 € et adulte (14 ans et plus) 16 €.

MERCURY

Un automobiliste percute un arbre

Lundi 2 janvier, peu avant 18 heures, un accident de la circulation s'est produit au niveau de la route de la Frasse, à Mercury. Pour une raison indéterminée, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule et a percute un arbre. Seul en cause, l'homme a été transporté à l'hôpital d'Albertville pour des vérifications.

Èv.M.

MODANE

Il rapportait 110 720 € d'Allemagne : six mois ferme pour le « porteur de valises »

Contrôlé à bord de son véhicule le 1^{er} décembre 2022 par les douaniers de Modane, un ressortissant roumain résidant en Italie déclarait être en possession d'une somme de 3 000 euros qu'il sortait spontanément de son portefeuille. Intrigués notamment par ses explications relativement confuses sur les raisons de son voyage en Allemagne, les agents inspectaient de plus près ses effets personnels, par-

mi lesquels se trouvait une sacoche dans laquelle ils découvraient de nombreuses liasses de billets d'un montant total de 110 720 euros.

■ L'argent devait être blanchi en Italie

Après avoir prétendu qu'il avait ramené l'argent de Cologne afin de le remettre à la mère d'un ami, l'homme s'est ravisé en soutenant cette fois que l'ami dénommé « Nicu » lui avait demandé

d'aller chercher les billets en Allemagne afin de les rapporter en Italie, où tous les deux avaient le projet d'investir dans une concession automobile. Interrogé sur l'origine de l'argent, l'individu déclarait qu'il provenait probablement des activités plus ou moins légales de « Nicu », impliqué notamment dans le commerce de voitures et de montres Rolex.

Soupçonné d'avoir sciemment contribué à

blanchir de l'argent issu d'une activité illicite, l'homme de 34 ans, Cotesl Brostic, poursuivi par ailleurs pour avoir omis de déclarer aux douanes une somme supérieure à 10 000 euros, a été jugé, lundi 2 janvier, par le tribunal correctionnel d'Albertville. En confirmant globalement ses déclarations faites aux gendarmes, il a expliqué qu'il n'avait pas déclaré aux douaniers les 110 720 euros par crainte de se les

faire confisquer. Avant de requérir 15 mois de prison ferme, le vice-procureur, Jean Ailhaud, a décrit le prévenu comme « une mule de confiance et d'habitude ».

Défendu par M^e Pedro Andujar du barreau de Lyon, le « porteur de valises » a été condamné à un an de prison dont six mois avec sursis et devra s'acquitter d'une amende douanière de 55 360 euros.

Olivier MASSEBOEUF

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région débloque six millions d'euros pour aider les boulangers

Alors que les artisans-boulangers sont durement touchés par la crise énergétique et l'inflation, le président d'Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, prend des mesures d'urgence pour les aider.

En décembre dernier, pendant l'assemblée plénière d'Auvergne-Rhône-Alpes, le président Laurent Wauquiez (LR) l'avait répété à plusieurs reprises : il ne laissera pas tomber les artisans-boulangers du territoire. Durement touchés par la crise énergétique qui fait flamber leurs factures, mais aussi par la hausse des prix des matières premières, ces derniers avaient en effet interpellé la Région sur la situation difficile qu'ils vivent actuelle-

ment.

Et ce mardi 3 janvier, alors qu'une nouvelle réunion a eu lieu avec leurs représentants, Laurent Wauquiez et la première vice-présidente régionale, Stéphanie Pernod, ont pris la décision de débloquer un fonds d'aide d'urgence de 6 millions d'euros. Fonds auquel pourront se joindre les autres collectivités territoriales et ce, dans le but d'atteindre les 15 millions.

■ « Nous ne pouvons pas accepter de laisser mourir nos artisans-boulangers »

« Nous ne pouvons pas accepter de laisser mourir nos artisans-boulangers, indispensables à la vie quotidienne de nos territoires et qui font la



Les artisans-boulangers souffrent pour produire leur pain actuellement, puisqu'ils sont frappés à la fois par la crise énergétique et par la hausse du prix des matières premières. Photo Le DL/B.L.

dynamique de nos communes, précise Laurent Wauquiez. La situation de nos boulangers est aujourd'hui apocalyptique. Ils souffrent encore plus que les autres com-

merçants. Avec les organisations professionnelles et consulaires, nous nous donnons une semaine pour construire un dispositif simple, efficace et rapide qui soit

une bouffée d'oxygène en trésorerie. Des aides sont faites, mais le compte n'y est pas. En nous mobilisant tous, nous ne laisserons personne au bord du chemin ».

La création du fonds devrait être la première phase du plan d'aide, car dans un second temps, la Région se propose également d'ouvrir aux artisans-boulangers des aides à l'investissement en matériel afin de réduire leur facture énergétique.

Ce mardi 3 janvier, Laurent Wauquiez a enfin souhaité que la profession se mobilise afin d'obtenir du gouvernement un tarif d'énergie protégé, simple et régulé, s'inspirant du système allemand.

Èv.M.